

Table des matières

Chapitre I. – La procédure de délivrance de permis et du certificat d’urbanisme numero 2 **Erreur ! Signet non défini.**

Introduction..... **Erreur ! Signet non défini.**

A. Uniformisation des procédures..... **Erreur ! Signet non défini.**

B. Calcul des délais sous le CODT **Erreur ! Signet non défini.**

C. Précisions..... **Erreur ! Signet non défini.**

Section 1. - Les autorités compétentes **Erreur ! Signet non défini.**

A. Demandes de permis et de cU2 de la compétence du collège communal (articles D.IV.15 à D.IV.17 du CoDT) **Erreur ! Signet non défini.**

1. Principes **Erreur ! Signet non défini.**

2. Demandes ne nécessitant pas l’avis du fonctionnaire délégué (article D.IV.15) ... **Erreur ! Signet non défini.**

a. Demande ne nécessitant pas l’avis du fonctionnaire délégué en raison de leur situation **Erreur ! Signet non défini.**

b. Actes et travaux ne nécessitant pas l’avis du fonctionnaire délégué en raison de leur nature **Erreur ! Signet non défini.**

c. Avis facultatif du fonctionnaire délégué..... **Erreur ! Signet non défini.**

3. Demandes nécessitant l’avis simple du fonctionnaire délégué (article D.IV.16 du CoDT) **Erreur ! Signet non défini.**

a. Principes **Erreur ! Signet non défini.**

b. Hypothèses **Erreur ! Signet non défini.**

c. Possibilité de refuser sans solliciter l’avis du fonctionnaire délégué **Erreur ! Signet non défini.**

4. Demandes nécessitant l’avis conforme du fonctionnaire délégué (article D.IV.17 du CoDT) **Erreur ! Signet non défini.**

a. Principes **Erreur ! Signet non défini.**

b. Hypothèses **Erreur ! Signet non défini.**

c. Possibilité de délivrer un refus de permis ou un certificat défavorable sans solliciter l’avis du fonctionnaire délégué **Erreur ! Signet non défini.**

B. Demandes de la compétence du fonctionnaire délégué (article D.IV.22 du CoDT) ..Erreur ! Signet non défini.

1. Principes **Erreur ! Signet non défini.**
 - a. Compétence du fonctionnaire délégué liée à la personne du demandeur **Erreur ! Signet non défini.**
 - b. Compétence du fonctionnaire délégué en raison de la nature des actes et travaux pour lesquels l'autorisation est sollicitée **Erreur ! Signet non défini.**
 - c. Compétence du fonctionnaire délégué en raison de la localisation du projet ..**Erreur ! Signet non défini.**
 - d. Compétence du fonctionnaire délégué pour statuer sur les demandes de permis relatives à des modifications mineures des permis délivrés par le Gouvernement..... **Erreur ! Signet non défini.**
 - e. Demandes relevant pour partie de la compétence du collège communal et pour partie de la compétence du fonctionnaire délégué **Erreur ! Signet non défini.**
 - i. Principe : compétence du fonctionnaire délégué **Erreur ! Signet non défini.**
 - ii. Exception : compétence du collège communal..... **Erreur ! Signet non défini.**
 - f. Compétence pour délivrer le permis lorsque le collège communal n'a pas statué dans le délai sur la demande de permis ou de CU2 (article D.IV.46 du CoDT) **Erreur ! Signet non défini.**

C. Demandes de permis de la compétence du Gouvernement (articles D.IV.24, R.IV.25, D.IV.46, D.II.54, § 2, al. 6, 1°, ET D.V.16, § 3, al. 2, 1° du CoDT)..... Erreur ! Signet non défini.

1. Compétence pour statuer sur les recours contre les décisions du collège communal ou du fonctionnaire délégué sur les demandes de permis et de CU2 **Erreur ! Signet non défini.**
2. Compétence pour statuer sur saisine automatique contre les refus tacites de permis ou certificats d'urbanisme défavorable tacites tant du collège communal que du fonctionnaire délégué **Erreur ! Signet non défini.**
3. Actes et travaux justifiés par des motifs impérieux d'intérêt général **Erreur ! Signet non défini.**
4. Actes et travaux autorisés dans le cadre des procédures conjointes plan-permis et périmètre-permis..... **Erreur ! Signet non défini.**

Section 2. - Le demandeur de permis d'urbanisme, d'urbanisation ou de CU2 Erreur ! Signet non défini.

- A. Le demandeur de permis d'urbanisation **Erreur ! Signet non défini.**
- B. Le demandeur de permis d'urbanisme ou de CU2..... **Erreur ! Signet non défini.**

Section 3. - La réunion de projet Erreur ! Signet non défini.

- A. Principe..... **Erreur ! Signet non défini.**
- B. Caractère facultatif ou obligatoire de la réunion **Erreur ! Signet non défini.**
 1. Principe : réunion facultative **Erreur ! Signet non défini.**
 2. Exception : réunion obligatoire **Erreur ! Signet non défini.**
- C. Participants..... **Erreur ! Signet non défini.**
- D. Procédure..... **Erreur ! Signet non défini.**

- E. Valeur du Procès-verbal **Erreur ! Signet non défini.**
4. Formalités préalables à l'introduction de certaines demandes de permis ou de cU2...**Erreur ! Signet non défini.**
- A. adoption d'un schéma d'orientation local..... **Erreur ! Signet non défini.**
- B. obtention d'un certificat de patrimoine préalablement à la demande de permis.....**Erreur ! Signet non défini.**
- C. Réalisation d'une étude d'Evaluation préalable des incidences sur l'environnement préalablement **Erreur ! Signet non défini.**
5. La procédure de délivrance de permis ou de certificat proprement dite...**Erreur ! Signet non défini.**
- A. Le dossier de demande **Erreur ! Signet non défini.**
1. La composition du dossier de demande..... **Erreur ! Signet non défini.**
- a. Principe **Erreur ! Signet non défini.**
- b. Contenu **Erreur ! Signet non défini.**
- c. La demande de permis dérogatoire ou contenant un écart..... **Erreur ! Signet non défini.**
- d. Les demandes de permis de construction groupée d'habitations possèdent un contenu spécifique **Erreur ! Signet non défini.**
- e. La notice d'évaluation préalable des incidences sur l'environnement ou l'étude d'incidences sur l'environnement **Erreur ! Signet non défini.**
- f. Les demandes relatives à un monument, inscrit à la liste de sauvegarde, classé ou soumis provisoirement aux effets du classement **Erreur ! Signet non défini.**
- g. Autres documents que ceux prévus par le CoDT et les formulaires de demande **Erreur ! Signet non défini.**
- h. Nombre d'exemplaires de dossier de demande à déposer **Erreur ! Signet non défini.**
- B. Le dépôt de la demande..... **Erreur ! Signet non défini.**
1. Le récépissé de dépôt..... **Erreur ! Signet non défini.**
2. L'accusé de réception..... **Erreur ! Signet non défini.**
3. Etude d'incidences facultative..... **Erreur ! Signet non défini.**
4. Le relevé des pièces manquantes..... **Erreur ! Signet non défini.**
5. Sanction à l'absence d'envoi de l'accusé de réception ou de relevé des pièces manquantes dans le délai..... **Erreur ! Signet non défini.**
- a. Demande de la compétence du collège communal **Erreur ! Signet non défini.**
- b. Demande de la compétence du fonctionnaire délégué..... **Erreur ! Signet non défini.**
- C. L'instruction de la demande proprement dite..... **Erreur ! Signet non défini.**
1. Principes applicables **Erreur ! Signet non défini.**
2. La consultation de certaines administrations et instances **Erreur ! Signet non défini.**
- a. Instances consultées..... **Erreur ! Signet non défini.**
- b. Procédure et sanction **Erreur ! Signet non défini.**
- c. Computation des délais d'avis **Erreur ! Signet non défini.**

- d. Portée de l'avis **Erreur ! Signet non défini.**
 - 1. Principes **Erreur ! Signet non défini.**
 - 2. Avis simple **Erreur ! Signet non défini.**
 - 3. Avis conforme du fonctionnaire délégué **Erreur ! Signet non défini.**
- 3. Les mesures particulières de publicité **Erreur ! Signet non défini.**
 - a. Principes généraux **Erreur ! Signet non défini.**
 - b. L'enquête publique **Erreur ! Signet non défini.**
 - 1. Hypothèses **Erreur ! Signet non défini.**
 - 2. Modalités propres de publication **Erreur ! Signet non défini.**
 - 3. Modalités supplémentaires de publication en cas d'étude d'incidences sur l'environnement **Erreur ! Signet non défini.**
 - 4. Modalités d'accès au dossier **Erreur ! Signet non défini.**
 - 5. Dépôt des réclamations **Erreur ! Signet non défini.**
 - c. L'annonce du projet **Erreur ! Signet non défini.**
 - 1. Hypothèses **Erreur ! Signet non défini.**
 - 2. Modalités propres de publication **Erreur ! Signet non défini.**
 - 3. Modalités d'accès au dossier **Erreur ! Signet non défini.**
 - 4. Modalités de dépôt des réclamations et observations **Erreur ! Signet non défini.**
 - d. Modalités communes aux différents modes d'accès à l'information dans le cadre des mesures particulières de publicité (enquête publique et annonce de projet) **Erreur ! Signet non défini.**
 - 1. Composition du dossier soumis à enquête publique ou à annonce de projet **Erreur ! Signet non défini.**
 - 2. Formalités supplémentaires **Erreur ! Signet non défini.**
 - 3. Pouvoir de substitution **Erreur ! Signet non défini.**
 - e. Portée des mesures particulières de publicité et obligations incombant aux autorités publiques à la suite de celle-ci **Erreur ! Signet non défini.**
 - 1. L'autorité ne peut refuser une demande d'accès à un dossier soumis aux mesures particulières de publicité **Erreur ! Signet non défini.**
 - 2. Obligation d'examiner la régularité et le bien-fondé des réclamations introduites **Erreur ! Signet non défini.**
 - 3. Méconnaissance en première instance d'une disposition relative à la mesure particulière de publicité **Erreur ! Signet non défini.**
 - f. Inconstitutionnalité de certaines modifications apportées à la procédure par le CoDT **Erreur ! Signet non défini.**
- 4. Ouverture, modification ou suppression d'une voirie communale ... **Erreur ! Signet non défini.**
- 5. Modification de la demande de permis en cours de procédure **Erreur ! Signet non défini.**
 - a. Hypothèses **Erreur ! Signet non défini.**

b. Procédure	Erreur ! Signet non défini.
1. Dépôt de plans modificatifs.....	Erreur ! Signet non défini.
2. Instruction de la demande après dépôt de plans modificatifs	Erreur ! Signet non défini.
3. Délais de décision	Erreur ! Signet non défini.
D. Décision sur les demandes de permis et de certificat d'urbanisme	Erreur ! Signet non défini.
1. décision du college communal	Erreur ! Signet non défini.
a. Délais de décision	Erreur ! Signet non défini.
b. Absence d'envoi de décision dans les délais impartis.....	Erreur ! Signet non défini.
1. Aucun avis du fonctionnaire délégué n'a été sollicité en cours d'instruction de la demande (article D.IV.47, §1er du CoDT).....	Erreur ! Signet non défini.
2. L'avis obligatoire ou facultatif du fonctionnaire délégué a été sollicité et envoyé dans le délai qui lui était alloué pour ce faire (article D.IV.47, §2 du CoDT)	Erreur ! Signet non défini.
3. L'avis obligatoire ou facultatif du fonctionnaire délégué a été sollicité mais n'a pas été envoyé dans le délai imparti pour ce faire	Erreur ! Signet non défini.
4. Décision du fonctionnaire délégué.....	Erreur ! Signet non défini.
5. Décision du Gouvernement.....	Erreur ! Signet non défini.
Chapitre II. – Les voies de recours internes en matière de permis et du CU2	Erreur ! Signet non défini.
Section 1. La tutelle du fonctionnaire délégué	Erreur ! Signet non défini.
A. Hypothèses d'exercice de la tutelle	Erreur ! Signet non défini.
B. Notification de l'arrêté de suspension	Erreur ! Signet non défini.
C. Retrait du permis par le collège communal	Erreur ! Signet non défini.
D. Levée de la suspension ou annulation du permis par le Gouvernement	Erreur ! Signet non défini.
Section 2. Les recours administratifs en reformation	Erreur ! Signet non défini.
A. Introduction	Erreur ! Signet non défini.
B. Titulaires des droits de recours.....	Erreur ! Signet non défini.
1. Recours non automatiqueS	Erreur ! Signet non défini.
a. Recours du demandeur (article D.IV.63 § 1 ^{er} du CoDT).....	Erreur ! Signet non défini.
b. Recours du collège communal (article D.IV.64 du CoDT).....	Erreur ! Signet non défini.
c. Recours du fonctionnaire délégué (article D.IV.65 du CoDT)	Erreur ! Signet non défini.
2. Recours automatiques.....	Erreur ! Signet non défini.
a. Aucun avis du fonctionnaire délégué n'a été sollicité par le collège en cours d'instruction de la demande (article D.IV.63, § 2, al. 1 ^{er} du CoDT).....	Erreur ! Signet non défini.
b. L'avis du fonctionnaire délégué a été sollicité par le collège en cours d'instruction de la demande.....	Erreur ! Signet non défini.
1. L'avis n'a pas été communiqué alors qu'il était sollicité par le collège (article D.IV.63, § 2, al. 1 ^{er} du CoDT)	Erreur ! Signet non défini.

2. L'avis a été communiqué au collègue mais n'a pas été envoyé au demandeur (article D.IV.63, § 3, al. 1 ^{er} du CoDT).....	Erreur ! Signet non défini.
C. Délais de Recours	Erreur ! Signet non défini.
1. Préalable : la computation des délais	Erreur ! Signet non défini.
2. Recours non automatiques	Erreur ! Signet non défini.
3. Recours automatiques.....	Erreur ! Signet non défini.
D. Formes et contenu du recours.....	Erreur ! Signet non défini.
1. Recours non automatique.....	Erreur ! Signet non défini.
a. Formes du recours.....	Erreur ! Signet non défini.
b. Motivation du recours.....	Erreur ! Signet non défini.
2. Recours automatiques.....	Erreur ! Signet non défini.
a. Formes du recours.....	Erreur ! Signet non défini.
b. Contenu du recours.....	Erreur ! Signet non défini.
E. effets du recours.....	Erreur ! Signet non défini.
1. Effet suspensif	Erreur ! Signet non défini.
2. Effet dévolutif.....	Erreur ! Signet non défini.
F. instruction du recours	Erreur ! Signet non défini.
1. Accusé de réception de recours	Erreur ! Signet non défini.
2. Audition devant la commission d'avis.....	Erreur ! Signet non défini.
3. Formalités complémentaires.....	Erreur ! Signet non défini.
a. Mesures particulières de publicité	Erreur ! Signet non défini.
b. Modification de la demande	Erreur ! Signet non défini.
G. Décision de recours.....	Erreur ! Signet non défini.